

ANNEXE N° 2

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DES VŒUX

1 – VŒUX SIMPLE/PRÉCIS

Il est possible de faire un vœu simple, c'est la possibilité de choisir un poste dans une école précise.

2 – VŒUX GROUPE

Il s'agit d'un regroupement de postes de natures différentes par secteur géographique.

Y figurent des postes d'enseignant école élémentaire, enseignants classe maternelle...

A noter qu'un secteur peut regrouper des communes de circonscriptions différentes,

La carte des VŒUX GROUPE figure sur l'**ANNEXE 2 BIS**.

VŒUX GROUPE ETIQUETÉ "MOB" (mobilité obligatoire)

Si vous êtes participant obligatoire au mouvement, vous devez formuler un minimum de 3 vœux groupe "MOB",

La carte des VŒUX GROUPE "MOB" figure sur l'**ANNEXE 2 TER**.

3 - INCIDENCE DES VŒUX GROUPE ET VŒUX GROUPE "MOB"

Demander un vœu groupe équivaut à formuler des vœux sur tout poste vacant (hors postes profilés), ou susceptible de le devenir, dans les écoles de la zone considérée (commune, secteur).

L'enseignant a la possibilité de classer les postes au sein d'un vœu groupe ou vœu groupe "MOB" par ordre de préférence (par défaut, c'est l'ordonnancement des postes déterminé par l'IA-DASEN qui sera pris en compte).

L'affectation se fera en fonction du barème de l'enseignant. L'algorithme cherchera à satisfaire le vœu de meilleur rang.